OPERATION FAÇADES DES MONTS DE GY

La Communauté de Communes des Monts de Gy a mis en place une Opération Façades afin d'aider financièrement les particuliers pour leurs travaux de rénovation et d'embellissement.

Sont concernés les bâtiments de plus de 15 ans situés dans le rayon de protection d'un monument historique.
Les travaux éligibles aux subventions ne peuvent porter que sur des façades visibles depuis l'espace public.

Il peut s'agir des travaux de maçonnerie, de menuiseries et/ou de serrurerie.

Les travaux doivent être engagés avant le 31.12.2019 !

Si vous êtes intéressés, contactez l'architecte – conseil nommée par la Communauté de Communes : Véronique LHOMME
à l'adresse suivante : lhomme.nectoux.architecture@wanadoo.fr
ou au 03 81 83 00 48
Ou renseignez-vous auprès de votre mairie.